

Les Hauts-de-Seine et le Plan Numérique national



Le ministère de l'Éducation nationale a lancé le 24 novembre 2015 un plan numérique national visant à équiper progressivement l'ensemble des élèves et des enseignants d'un Équipement Individuel Mobile (EIM). L'objectif affiché par le ministère est d'équiper 40% des élèves de 5^e et les enseignants de 5^e pour la rentrée 2016, en articulant avec la mise en place de la réforme des collèges. Le numérique étant un levier pour l'évolution des pratiques pédagogiques, notamment les apprentissages interdisciplinaires qui entreront en vigueur avec la création des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

Cette généralisation fait suite à une **expérimentation** menée en 2015/2016 qui a vu l'équipement en tablettes numériques individuelles de 200 collèges et 300 écoles sur le territoire national. Le département des Hauts-de-Seine participe à cette expérimentation au collège de Sèvres où les enseignants et les élèves ont été équipés de tablettes individuelles en janvier 2016. Les tablettes sont utilisées en classe et au domicile. Une évaluation de ce dispositif est prévue en deux temps, en mai/juin 2016 et au printemps 2017. (Coût engagé par le Département : 442 000 €, et par l'Etat : 71 000 €)

Pour les Hauts-de-Seine, ce n'est pas un projet partant d'une page blanche : **déjà, avec le programme Environnement Numérique des Collèges (ENC HdS)**, les collèges ont déjà largement pris le virage du numérique.

En effet, **les 93 collèges publics (hors les 5 collèges en cité scolaire à gestion régionale), bénéficient tous :**

- - d'une liaison internet en haut débit,
- - d'un parc informatique qui a été rajeuni et complété sur la base d'un référentiel évolutif (Le parc informatique des collèges comporte environ 12 000 ordinateurs et 2 500 points de projection),
- - d'une maintenance extérieure,
- - d'un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) permettant à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de communiquer de manière moderne (messagerie, listes de diffusion, diffusion d'actualités), de travailler de façon collaborative (partage d'informations, d'agenda, de documents, accès aux ressources

pédagogiques), de gérer la vie de l'établissement (cahier de textes, emploi du temps, notes, absences, discipline). Le tout au sein d'un même portail sécurisé permettant également l'accès pour les familles à des services de la collectivité comme, par exemple, l'inscription et le paiement en ligne à la restauration scolaire.

Le programme ENC HdS s'est déployé progressivement entre 2010 et 2015. Les utilisateurs se le sont désormais pleinement appropriés, comme en témoignent les taux d'accès au portail ENT qui dépassent chaque mois le million de visites. La Caisse des Dépôts, en charge du dispositif national de mesure d'audience des ENT atteste que le projet ENT des Hauts-de-Seine est la plus mature au plan national.

Ces cinq années ont permis une **évolution importante des pratiques numériques des adultes** en collège, 75% des enseignants déclarant, lors d'une enquête d'évaluation en 2014, que l'ENC avait changé leurs pratiques.

Après la généralisation des usages des pratiques des adultes au cours des cinq dernières années, **c'est la généralisation des usages des élèves qui est maintenant visée.** Si cette ambition est partagée, la trajectoire pour atteindre cet objectif reste à dessiner car s'engager sur une généralisation, sans même avoir les premiers retours de la première expérimentation, n'est pas anodin.

C'est pourquoi, pour l'**année scolaire 2016/2017**, le département des Hauts-de-Seine propose de **poursuivre dans la voie de l'expérimentation de l'utilisation de tablettes numériques** au travers de plusieurs axes de réflexion qui permettront de tirer des enseignements de ces nouvelles formes de pratiques pédagogiques **avant toute généralisation** :

1. Expérimentation de l'équipement individuel des élèves de 6^e en tablettes numériques dans deux collèges de deux communes différentes des collaborations possibles entre les écoles de rattachement d'un collège et le collège dans le cadre de la liaison école/collège ;
2. Intégration dans le programme ENC de l'école de danse de l'Opéra de Paris, avec équipement en tablettes numériques des élèves et des enseignants ;
3. 10 collèges seront équipés d'une classe nomade de 32 tablettes par classe de 6^e ou 5^e selon les projets des collèges et de leur velléité à travailler avec leurs écoles de rattachement ;
4. Remplacement, au titre de l'obsolescence, de 25 classes de 16 ordinateurs portables par des classes nomades de 32 tablettes. Cela concerne 22 collèges ;
5. Pour tous les collèges concernés par les dispositifs présentés ci-dessus, les enseignants, par qui le changement des pratiques devra nécessairement passer, seront également équipés d'une tablette numérique ;
6. Les élèves et enseignants de 5 classes ULIS (Unités Locales d'Insertion Scolaire) seront également équipés d'une tablette numérique ;
7. Le Département accompagnera un collège privé sous contrat d'association avec l'Etat dans l'équipement individuel des élèves de 4^e et 3^e en tablettes hybrides.

Tags:

collèges ^[1]

environnement numérique ^[2]

categories:

Collèges [3]

Hauts-de-Seine [4]

Tweet [5]

Monday, 25 April 2016

Source URL (retrieved on 05/29/2020 - 14:39): <http://patrickdevedjian.fr/les-hauts-de-seine-et-le-plan-num%C3%A9rique-national/839>

Links:

[1] <http://patrickdevedjian.fr/tags/coll%C3%A8ges>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/tags/environnement-num%C3%A9rique>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/blog/coll%C3%A8ges>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[5] <http://twitter.com/share>